

Subventions aux associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission Éducation-Sports propose l'attribution des subventions suivantes :

- ASPTT : Corrida de Besançon	2 000 €
- BUC «Escrime» : Compétition du 9.01.2005	600 €
- LIGUE DE TENNIS DE FRANCHE-COMTE Tournoi Challenge Open de Franche-Comté	20 000 €
- CLUBS DE GLACE : aides exceptionnelles compte tenu de l'indisponibilité de la Patinoire en 2004 :	
- ASGB	1 500 €
- BSC	1 500 €
- BCHC	1 500 €

La dépense, soit 27 100 €, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2004 - chapitre 65.40.6574.4822/20300 abondés par des virements :

- de 19 000 € du chapitre 65.40.6574.4824/20300
- de 4 700 € du chapitre 65.40.6574.4825/20300.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2004.